

1) ORGANISATEUR

La société Milan presse, située 1 rond-point du général Eisenhower, 31101 Toulouse Cedex 9, éditrice du journal *1jour1actu*, organise **du 16 avril au 31 mai 2021** un concours intitulé « Grand Prix *1jour1actu - vers le haut* ». Les élèves réalisent, avec leur enseignant ou leurs animateurs du temps périscolaire, un scénario à la façon d'*1jour1question* sur la thématique « C'est quoi l'éducation ? » dans les conditions ci-après décrites.

2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Grand Prix *1jour1actu* est **réservé aux classes de CE2, CM1, CM2**, de France (métropolitaine et territoires ultra-marins) et des établissements Français de l'étranger.

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Le présent jeu étant un concours, et non une loterie commerciale, les frais de participation au concours ne sont pas remboursés. Les scénarios transmis lors du concours ne seront pas renvoyés aux participants et ne seront pas conservés au-delà de la remise des prix.

3) DÉROULEMENT DU CONCOURS

Pour participer au concours, les participants devront, en suivant un modèle, réaliser un scénario dans les conditions suivantes :

- S'inscrire à l'adresse suivante : <http://grandprix.1jour1actu.com>
- Envoyer leur scénario depuis le même site

La sélection des meilleurs scénarios se fera du 01 au 07 juin par un jury composé de la rédaction *1jour1actu* et du partenaire du Grand Prix. Les gagnants seront annoncés sur le site à partir du 30 juin.

4) DURÉE DU CONCOURS

Lancement du Grand Prix : vendredi 16 avril 2021

Date limite de participation : lundi 31 mai 2021

5) MODE DE PARTICIPATION

Les participants s'inscrivent et envoient leur scénario via le site web : <http://grandprix.1jour1actu.com>

6) JURY – CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury est composé de membres de la rédaction *1jour1actu* et du partenaire Vers le haut.

Les critères de sélection sont : le respect du modèle imposé, l'exactitude des informations, l'originalité du scénario, la réflexion sur le thème, etc. Le choix du jury est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours. Aucune indemnité ne sera versée aux œuvres non primées.

7) PALMARÈS ET RÉCOMPENSES

Si les circonstances l'exigent, Milan presse se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par des lots de même valeur ou de caractéristiques proches. En aucun cas, le prix gagné ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou un autre prix de même valeur, ni faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, ni d'une réclamation. Les prix des lots sont susceptibles de variation et ne constituent pas un engagement sur leur valeur.

La classe gagnante verra son scénario exploité pour la création d'une vidéo qui sera diffusée sur France télévision et sur 1jour1actu.com. Les autres classes gagnantes (de la 2^e à la 10^e place) recevront leurs lots par voie postale.

La classe gagnante du Grand Prix sera informée par mail ou par téléphone.

La liste des lots et leur répartition figurent en annexe 1 du présent règlement.

8) PUBLICITÉ

La société organisatrice se réserve le droit de diffuser, sur quelque support que ce soit, aux fins de communication publicitaire portant sur le présent jeu, sur le réseau Internet (dont réseaux sociaux), les chaînes de télévision et les programme de vidéo à la demande, pour le monde entier, la vidéo de la classe gagnante, et ce sans que les gagnants puissent exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer.

9) RESPONSABILITÉ

Milan presse décline toute responsabilité en cas de problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, d'un problème informatique ou de quelque autre nature.

En cas de force majeure, Milan presse se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'impossibilité de contacter les gagnants.

Milan presse dégage toute responsabilité en cas de contestation liée au droit à l'image.

10) APPLICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement mais ne pourra être tenu pour responsable si le présent concours devait être modifié, écourté, reporté ou annulé, pour quelque raison que ce soit. Il se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation. La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement de la part de chaque participant. Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'organisateur. Toute fraude ou non-respect de celui-ci pourra donner lieu à l'exclusion du concours de son auteur, l'organisateur se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce fait.

11) UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par la société organisatrice. À défaut, les participations ne pourront être prises en compte. Ces informations sont communiquées aux prestataires les traitant ainsi qu'aux partenaires commerciaux du groupe Bayard Presse, auquel la société organisatrice appartient.

En application de la loi du 6 janvier 1978, les participants ont le droit de s'opposer à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Ces données peuvent également donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société organisatrice à l'adresse suivante :

Milan presse, 1 rond-point du général Eisenhower, 31101 Toulouse Cedex 9

12) MISE À DISPOSITION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est consultable en ligne : <http://grandprix.1jour1actu.com> et peut être adressé à toute personne qui en fait la demande.

ANNEXE 1 : LES LOTS POUR LES CLASSES GAGNANTES

Grand Prix :

A partir du scénario de la classe gagnante :
Création d'une vidéo 1jour1question
Diffusion de la vidéo sur France 4 et sur 1jour1actu.com
+
Un appareil photo
+
1 abonnement d'1 an à *1jour1actu*
+
1 abonnement d'1 an à *Wapiti*
+
1 abonnement d'1 an à *Curionautes des sciences*

2^e prix :

1 abonnement d'1 an à *1jour1actu*
+
1 abonnement d'1 an à *Wapiti*
+
1 abonnement d'1 an à *Curionautes des sciences*

3^e prix :

1 abonnement d'1 an à *1jour1actu*
+
1 abonnement d'1 an à *Wapiti*
+
1 abonnement d'1 an à *Curionautes des sciences*

Du 4^e au 10^e prix :

1 abonnement 6 mois à *1jour1actu*